

Grand Est



Risques d'effet domino sur les entreprises du Grand Est

Les représentants des entreprises du Grand Est, tous secteurs et tous territoires confondus, tirent la sonnette d'alarme sur la conjoncture économique, deux mois après le déclenchement de la guerre au Moyen Orient. Et ils mettent en avant des mesures pour y remédier.

C'est assez rare pour être remarqué : les dirigeants des chambres consulaires, des syndicats patronaux et des branches professionnelles du Grand Est se sont presque tous retrouvés, ce 5 mai au matin, dans les bureaux du Préfet de Région, Amaury de Saint-Quentin, à Strasbourg. Objectif : attirer l'attention du plus haut représentant de l'État dans la région sur « l'état des lieux réaliste mais préoccupant de la situation des entreprises du territoire », depuis le début de la guerre au Moyen Orient, dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars dernier, et faire part de leurs propositions.

Ensemble les représentants du monde économique du Grand Est ont remis au Préfet de Région un document mettant « en évidence les difficultés convergentes, qui touchent l'ensemble des filières économiques du territoire », a expliqué Jean-Paul Hasseler, président de la CCI Grand Est, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à l'issue de la rencontre. Les difficultés recensées par les entreprises sont au nombre de cinq : hausse rapide des coûts de l'énergie et des matières premières, difficultés d'approvisionnement, ralentissement net de l'activité, tensions de trésorerie, et manque de visibilité.

Situation de danger

Particulièrement touchées, les entreprises de transport et de la chaîne logistique en général : « Contrairement à d'autres crises du passé, les conséquences ont été immédiates dès le 1^{er} mars, a insisté Philippe Virtel, membre du Conseil professionnel de l'Union Transport et Logistique de France. Le gasoil a immédiatement augmenté de 50 %. Pour chaque véhicule de nos entreprises, cela correspond à un surcoût entre 1 200 € et 1 400 € par mois, soit dix fois notre marge habituelle. Et le temps que nous puissions refacturer cette hausse, toutes les trésoreries de toutes les entreprises de transport sont asséchées. Nous arrivons aujourd'hui à une situation de danger. »

Et Anne-Christine Frère, présidente de la CCI des Vosges, tire la sonnette d'alarme en redoutant les réactions en chaîne : « Les entreprises ne sont plus en mesure de verser des primes à leurs salariés, qui subissent également de plein fouet la hausse des coûts des frais de déplacement, particulièrement dans un département rural. Résultat : de plus en plus de salariés sont moins motivés et le taux d'absentéisme augmente. Par ailleurs, si les salariés perdent en pouvoir d'achat, ils consomment moins. Ce qui place les petits commerces dans des situations très délicates, avec des baisses de chiffre d'affaires de 8 à 10 % pour ce premier trimestre. » Nadège Risse, présidente de la CPME Moselle, précise : « Nous redoutons l'effet domino. »

Cinq mesures d'urgence

Le constat étant dressé, les représentants des entreprises du Grand Est, ont fait part au Préfet de cinq mesures fortes à même, selon eux, de « soutenir les entreprises et préserver l'activité économique sur le territoire. » Ils demandent des mesures d'urgence pour la trésorerie des entreprises par la mise en place de « prêts bonifiés réellement attractifs », le respect impératif des délais de paiement, la généralisation des clauses de révision de prix dans tous les marchés, un moratoire sur les nouvelles normes et un report des éco-taxations (les deux projets de taxe poids lourds en préparation par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est), et un soutien fort à l'économie locale par la commande publique.

« Les mesures souhaitées sont réalistes, elles tiennent compte de la situation des finances publiques et ne sont pas principalement d'ordre budgétaire », a résumé Jean-Paul Hasseler, qui a par ailleurs tenu à souligner la « bonne écoute du Préfet ».

Jean de MISCAULT

Chiffres d'affaires en recul

Le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est dévoile un point de conjoncture pour le premier trimestre 2026, établi à partir des déclarations de TVA de plus de 49 000 établissements.

« La dynamique du trimestre traduit un infléchissement marqué. Après un mois de janvier dynamique, l'activité recule en février (- 0,8 %) puis plus nettement en mars (- 2,5 %), confirmant un essoufflement en fin de période. »

« Plusieurs secteurs passent sous leur niveau d'activité de 2025, avec des indices de chiffre d'affaires en recul : industries extractives (ICA 90,4), agriculture, sylviculture et pêche (94,2), dont la viticulture (88,5), restauration traditionnelle (93,3), hébergement-restauration (96,3), commerce de détail d'habillement (91,9), commerce de détail de meubles (92,9), et de chaussures (92,3), travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (95,4), ainsi que les activités d'architecture (92,9). »

« À l'inverse, certains secteurs demeurent bien orientés : commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (106,3), activités immobilières (106,6), construction de maisons individuelles (104,7), commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (109,7), horlogerie-bijouterie (116,9), dans un contexte cependant de hausse des prix des matières premières liée aux tensions géopolitiques avec l'Iran. »



Édouard Haag, Vice-Président de L'ARIA :

« Risques sur la compétitivité »

« Nous avons fait part au Préfet de trois inquiétudes majeures. »

« Première inquiétude : l'énergie que nous utilisons pour chauffer, refroidir, conditionner. »

« Deuxième inquiétude : les pénuries. Nous craignons que certains intrants ne soient plus disponibles. Ce n'est même plus une question de prix, c'est une question de disponibilité. Ainsi, dans le secteur brassicole, si le CO₂, co-produit de la fabrication d'engrais, elle-même compromise par un prix du gaz trop élevé, venait à manquer, nos brasseries s'arrêteraient. »

« Troisième inquiétude : la perte de compétitivité. Au moment où nos industries devraient investir massivement dans la transition écologique et dans l'IA, nous pourrions, faute de trésorerie, nous retrouver plus tard face à un retard de compétitivité très difficile à rattraper. »

Eau, territoire et avenir

Journée d'échanges et visites sur le terrain

Au lendemain du renouvellement des équipes municipales et communautaires, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bassin houiller et la sous-préfecture de Forbach-Boulay-Moselle organisent le mercredi 20 mai 2026 une journée d'échanges et de visites sur le terrain intitulée « Eau, territoire et avenir ». Organisée de 9h à 17h à la salle Vouters rue Houillère à Freyming-Merlebach, cette rencontre s'adresse aux élus et nouveaux élus du territoire.

Dans un contexte de changement climatique, de risques d'inondation et de tensions croissantes sur la ressource en eau, cette journée a pour objectif de sensibiliser les élus aux enjeux locaux de l'eau et de valoriser les actions menées dans le cadre du SAGE du Bassin houiller. Elle permettra également de partager des retours d'expérience d'élus déjà engagés et de présenter des projets concrets en faveur de l'eau, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire.

Cette rencontre constitue aussi un temps fort pour dialoguer au sein de la Commission Locale de l'Eau, instance du bassin souvent qualifiée de « parlement de l'eau ». Les participants pourront échanger avec

les acteurs de terrain et découvrir à travers des témoignages et des visites, les leviers d'action mobilisables à l'échelle locale.

Franck Chaulet, sous-préfet de Forbach-Boulay-Moselle, et Fabienne Beauvais, conseillère régionale, invitent l'ensemble des élus concernés à prendre part à cette journée placée sous le signe du dialogue, de la coopération et de l'avenir du territoire.

Cette journée est organisée avec comme principal partenaire l'Agence de l'eau du Bassin Rhin-Meuse.

Bernard KRATZ